

BORDEAUX
Ma ville

— HANDISPORT

Laurent Chardard

Champion d'exception

Magazine d'information de la Ville de Bordeaux

BORDEAUX

mag.

L'irrésistible ascension de la
scène humoristique bordelaise

— DOSSIER

Les clauses d'insertion,
utiles et solidaires

— ENTREPRENDRE

n° 473 mars 2020

bordeaux.fr



SOMMAIRE



N° 473

Magazine d'information de la mairie de Bordeaux
33077 Bordeaux Cedex
Tél. 0556102030

Directeur de la publication:
Ludovic Martinez

Rédactrice en chef:
Marie-Laure Hubert Nasser

Rédacteurs:
redaction@mairie-bordeaux.fr
Jean Berthelot
Adèle Bigaut
Claire Bouc

Gabrielle Clerc
Sophie Dussaussois
Bérandère Erouart
Alexandra Favre
Manon Matagne
Laurence Pinsard
François Puyo
Géraldine Rabrier
Marion Sauvagnac
Laetitia Solery

Réalisation:
agence@spherepublique.com

Crédits photos:
Couverture: Max Dubois
Pascal Calmettes
Frédéric Deval
Maxime Gautier
Thomas Sanson

Vidéo:
Marion Ruaud

Édition-publicité:
Sphère publique
Tél. 0145632853

Distribution:
Adrexo - Dépôt légal
1^{er} trimestre 2020

Tirage:
163 000 exemplaires
Bordeaux magazine est imprimé sur papier recyclé et recyclable pour peu que vous le mettiez dans le container ou la poubelle adaptés.

Disponible également en version braille ou sonore (cassette ou CD)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux:

Facebook:
Bordeaux ma ville
Bordeaux Magazine

Twitter: @Bordeaux

Instagram:
@bordeauxmaville



12 DOSSIER

L'irrésistible ascension de la scène humoristique bordelaise

Bordeaux connaît un véritable engouement pour le spectacle d'humour et s'affirme comme une destination de choix dans le circuit du rire.



18 ENTREPRENDRE

Les clauses d'insertion, utiles et solidaires

Pour faciliter le retour à l'emploi de publics en difficulté, la Ville intègre dans ses appels d'offres l'obligation de réserver une part des heures à des personnes en insertion.



23 HANDISPORT

Champion d'exception

Portrait de Laurent Chardard, athlète hors norme, vice-champion du monde et recordman d'Europe du 50 m papillon, qui prépare, à Bordeaux, les Jeux paralympiques de Tokyo.



29 QUARTIERS

- 30 Bordeaux Maritime
- 31 Chartrons/Grand Parc/Jardin public
- 32 Bordeaux Centre
- 33 Saint-Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux
- 34 Nansouty/Saint-Genès
- 35 Bordeaux Sud
- 36 La Bastide
- 37 Caudéran

6-7 **EN IMAGES**

8-9 **ACTUALITÉ**

10 **ÇA VA SE PASSER À BORDEAUX**

16 **LA FABRIQUE DU CITOYEN** Graff-moi un monde plus généreux

17 **ÉDUCATION** Un défi pour vivre autrement avec les écrans

21 **BORDEAUX DÉBATS** L'Échoppe citoyenne: à grands enjeux, grands débats

24 **CULTURE** Destination safari

27 **INTERNATIONAL** Bordeaux, unie derrière le sommet Afrique-France

39 **ITINÉRAIRES DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS** Célébrer le monde en images

40 **PATRIMOINE** L'en-vert du décor: le square Vinet

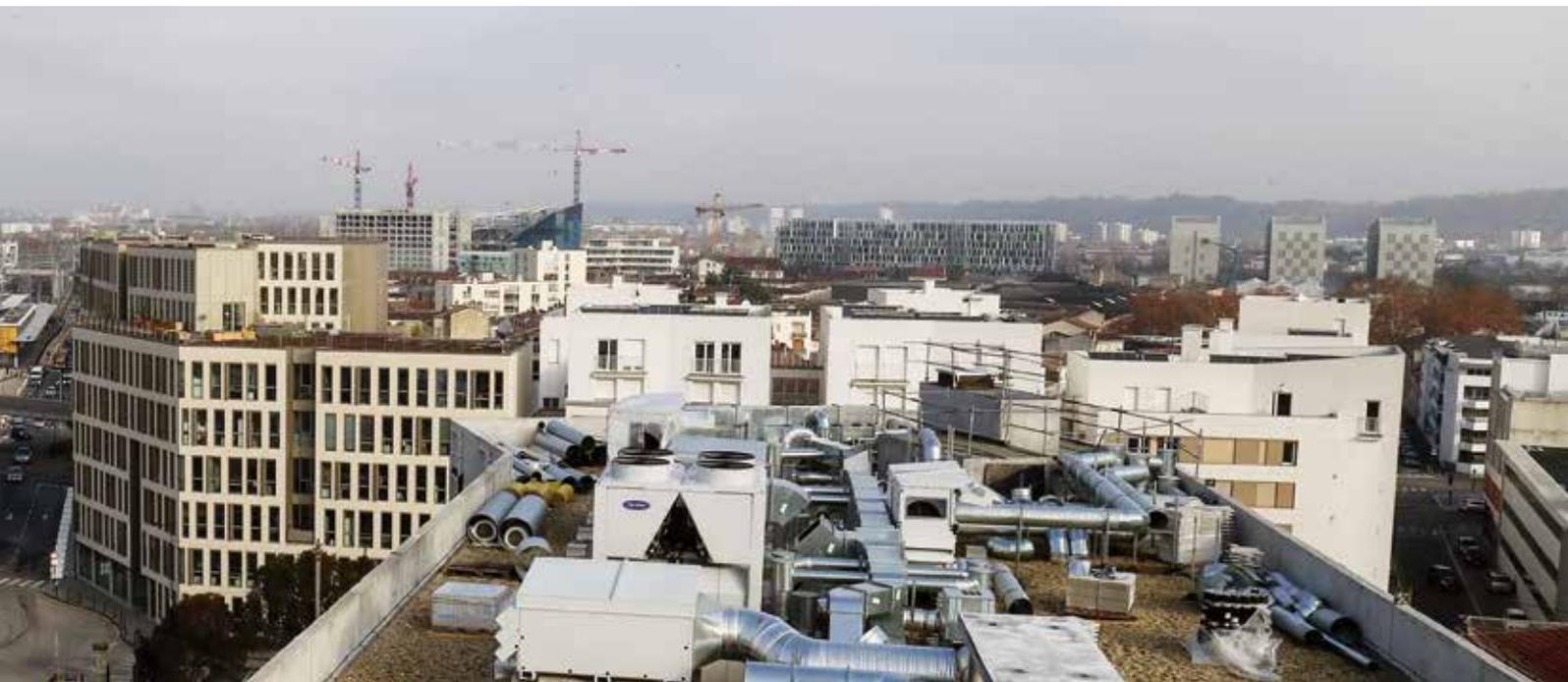
41 **DÉVELOPPEMENT DURABLE** Votre logement est-il bien isolé?

43 **DÉVELOPPEMENT DURABLE** Bordeaux signe la Charte Climat-Énergie-secteur tertiaire

45 **BORDEAUX MÉTROPOLE** Tramway: la 130^e rame débarque sur le réseau!

47-53 **SORTIR**

54-55 **TRIBUNE**



Bordeaux signataire de la Charte **Climat-Énergie-secteur tertiaire**

Afin de valoriser et de confirmer ses objectifs de réduction des consommations d'énergie sur son patrimoine bâti, la Ville s'est engagée dans la Charte portée par Bordeaux Métropole.

Comme annoncé dans son plan d'actions pour un territoire durable à haute qualité de vie adopté en 2017, Bordeaux Métropole ambitionne de devenir l'une des premières métropoles à énergie positive d'ici 2050. Pour y parvenir, elle s'est fixée comme objectif de rénover plus de 200 000 m² de bâtiments du secteur tertiaire, tous les ans d'ici 2030, et de multiplier par cinq la production de chaleur et d'électricité verte (géothermie, biomasse, solaire photovoltaïque, etc.). Aujourd'hui, elle souhaite enclencher une dynamique des acteurs publics et privés de ce secteur tertiaire qui constitue le troisième poste de consommation d'énergie du territoire (après l'habitat et les transports). Pour cela, elle a lancé en juillet 2018 la Charte Climat-Énergie-secteur tertiaire, qui vise à animer un réseau d'acteurs pour les aider à réduire leurs consommations énergétiques. « *Nous proposons une dynamique à la fois collective et volontariste, car au-delà des obligations réglementaires du décret tertiaire, c'est l'engagement de chacun, l'échange de bonnes pratiques et l'intelligence collective qui permettront d'avancer* », explique l'adjointe au maire

chargée du défi climatique et de la transition écologique et vice-présidente de Bordeaux Métropole. Dix-huit adhérents ont déjà rejoint la démarche, parmi lesquels des entreprises privées, des clubs d'entreprises, des universités et trois communes, dont la Ville de Bordeaux.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

Dans le cadre de cette Charte, la Métropole propose concrètement à ses adhérents des accompagnements techniques et/ou financiers pour réduire la consommation énergétique des bâtiments. Des réunions trimestrielles sont organisées afin de les informer sur les leviers d'action possibles : travaux de rénovation énergétique (isolation, changement des systèmes énergétiques, réglages légers comme l'ajout de thermostats, de sondes de détection, de systèmes de gestion centralisée des bâtiments...), modulation des températures de consigne, maîtrise d'usage, mobilisation des occupants (sur l'éclairage, l'extinction des ordinateurs le soir, la suppression des emails dans sa boîte aux lettres...), etc. Si la Charte n'impose pas d'objectifs chiffrés, un suivi des consommations de chaque adhérent

sera mené afin de s'assurer de son évolution. Rappelons que les obligations réglementaires nationales imposent à tous les bâtiments de plus de 1 000 m² de conduire des actions d'économie d'énergie (40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040, 60 % d'ici 2050).

RÉAFFIRMER SES ENGAGEMENTS

L'adhésion de la Ville à cette Charte constitue une continuité et une réaffirmation des engagements déjà pris. En 2007, la Ville s'est en effet engagée dans une Charte de l'écologie urbaine et en 2008 dans un Agenda 21. Divers dispositifs lui ont permis de diminuer de 38,4 % ses consommations d'énergie entre 2007 et 2018, parmi lesquels des outils de suivi de consommation, un réseau de correspondants énergie permettant de suivre la consommation d'une centaine de bâtiments, et la participation au concours CUBE 2020 favorisant la réduction des consommations d'énergie par l'usage et le réglage des systèmes énergétiques. La Ville s'est par ailleurs fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le patrimoine public métropolitain et communal entre 2007 et 2020, notamment à travers l'adoption d'énergies renouvelables.